

SYNDICAT DE LA HAUTE VALLÉE DE LA LAWE

COMITÉ SYNDICAL DU 11 AVRIL 2024

PROCÈS-VERBAL

Le jeudi 11 avril 2024 à 18h30, le Comité syndical s'est réuni en Mairie de Magnicourt en Comté, sous la Présidence de Monsieur Pierre GUILLEMANT, Président du Syndicat de la Haute Vallée de la Lawe, en suite d'une convocation en date du 04 avril 2024.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation des Comptes de Gestion 2023 : Budgets général, Eau, RPI, CLSH**
- **Vote des Comptes Administratifs 2023 : Budgets général, Eau, RPI**
- **Votes des Budgets Primitifs 2024 : Budgets général et Eau**
- **Approbation du principe de demande de versement d'acompte sur travaux de branchements neufs (ou modification de branchement)**

- **Points d'informations :**
 - Grands axes et travaux d'investissement 2024
 - Point d'actualité sur l'Eau : qualité et quantité + Bilan 2023
 - Reprise et délégation de la Compétence Eau par la CC des Campagnes de l'Artois au 1^{er} janvier 2026
 - Questions diverses

Ouverture de séance : 18h35

Quorum atteint :

En exercice : 12

Présents : 12

Votants : 12

Étaient présents :

Pierre GUILLEMANT, Joëlle ALLEMAN, Joël BÉGHIN, Guillaume BLONDEL, Hervé BONNE, Michel DERACHE, Daniel DERICQUEBOURG, André FLAMENT, Nicole GODART, Odile LECLERCQ, Fabrice MONCHY, Jean-Marc ROVILLAIN.

Approbation du compte-rendu de la séance du 23 novembre 2023 :

Approbation : Unanimité soit 12 voix pour

Conformément aux articles du Code Général des Collectivités Territoriales, un secrétaire de séance a été élu : Monsieur Fabrice MONCHY.

Délibération n°2024CS001

Approbation des Comptes de Gestion 2023 (Budgets Général, Eau, RPI et CLSH)

Monsieur le Président rappelle que les Comptes de Gestion constituent la restitution des comptes du comptable à l'ordonnateur à la clôture de l'exercice. Ils doivent être votés préalablement aux Comptes Administratifs.

Monsieur le Président les vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est bien conforme à ses écritures.

Les Comptes de Gestion sont ensuite soumis à l'examen et au vote des membres du Comité syndical.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses sont régulières et suffisamment justifiées,

Le Comité Syndical, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents soit 12 voix pour :

- **Déclare** que les Comptes de Gestion dressés pour l'exercice 2023 par le Comptable Public, pour les Budgets Général, Eau, RPI et CLSH visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n°2024CS002

Vote des Comptes Administratifs 2023 (Budgets Général, Eau, RPI et CLSH)

Considérant que le Comité syndical doit se prononcer avant le 30 juin 2024 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur Le Président,

Après s'être fait présenter le Compte Administratif 2023, lequel peut se résumer ainsi :

Compte Administratif 2023 :	Dépenses de fonctionnement :	15 457.80 €
Budget Général	Recettes de fonctionnement :	14 550.88 €
	Résultat propre à l'exercice 2023 :	- 906.92 €
	Résultat cumulé au 31/12/2023 :	3 047.80 €
	Dépenses d'investissement :	2 242.80 €
	Recettes d'investissement :	625.67 €
	Résultat propre à l'exercice 2023 :	994.27 €
	Résultat cumulé au 31/12/2023 :	- 1 617.13 €
	Restes à réaliser – Dépenses :	0.00 €
	Restes à réaliser – Recettes :	0.00 €
Compte Administratif 2023 :	Dépenses de fonctionnement :	373 075.23 €
Budget Eau	Recettes de fonctionnement :	461 836.70 €
	Résultat propre à l'exercice 2023 :	88 761.47 €
	Résultat cumulé au 31/12/2023 :	713 307.35 €

Dépenses d'investissement :	123 802.48 €
Recettes d'investissement :	105 544.90 €
Résultat propre à l'exercice 2023 :	- 18 257.58 €
Résultat cumulé au 31/12/2023 :	74 631.26 €
Restes à réaliser – Dépenses :	83 807.94 €
Restes à réaliser – Recettes :	0.00 €

Compte Administratif 2023 :	Dépenses de fonctionnement :	142 484.60 €
Budget RPI	Recettes de fonctionnement :	125 815.03 €
	Résultat propre à l'exercice 2023 :	- 16 669.57 €
	Résultat cumulé au 31/12/2023 :	45 184.50 €

Dépenses d'investissement :	0.00 €
Recettes d'investissement :	4 808.36 €
Résultat propre à l'exercice 2023 :	4 808.36 €
Résultat cumulé au 31/12/2023 :	1 281.98 €
Restes à réaliser – Dépenses :	0.00 €
Restes à réaliser – Recettes :	0.00 €

Compte Administratif 2023 :	Dépenses de fonctionnement :	0.00 €
Budget CLSH	Recettes de fonctionnement :	0.00 €
	Résultat propre à l'exercice 2023 :	0.00 €
	Résultat cumulé au 31/12/2023 :	0.00 €

Dépenses d'investissement :	0.00 €
Recettes d'investissement :	0.00 €
Résultat propre à l'exercice 2023 :	0.00 €
Résultat cumulé au 31/12/2023 :	0.00 €
Restes à réaliser – Dépenses :	0.00 €
Restes à réaliser – Recettes :	0.00 €

Monsieur le Président ayant quitté la séance et ne prenant pas part au vote, le Comité syndical, siégeant sous la présidence de Madame Joëlle ALLEMAN, procède au vote des Comptes Administratifs 2023 pour les Budgets Général, Eau, RPI et CLSH et à l'unanimité de ses membres présents soit 11 voix pour :

- **Approuve** les Comptes Administratifs 2023 pour les Budgets Général, Eau, RPI et CLSH
- **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser
- **Vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibération n°2024CS003

Affectation du résultat de fonctionnement 2023 (Budgets Général, Eau, RPI et CLSH)

Monsieur le Président rappelle qu'il convient d'affecter les résultats de fonctionnement constatés aux Comptes Administratifs 2023, en application des instructions budgétaires et comptables M57 et M49,

Budget Général :

- Constat d'un résultat de fonctionnement au 31 décembre 2023 de 3 047.80 €
- Affectation de ce résultat au compte R002 pour 3 047.80 €

Budget Eau :

- Constat d'un résultat de fonctionnement au 31 décembre 2023 de 713 307.35 €
- Affectation de ce résultat au compte 1068 pour 9 176.68 €
- Affectation de ce résultat au compte R002 pour 704 130.67 €

Budget RPI :

- Constat d'un résultat de fonctionnement au 31 décembre 2023 de 45 184.50 €
- Affectation de ce résultat au compte R002 pour 45 184.50 €

Le Comité syndical, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents soit 12 voix pour :

- **Accepte** l'affectation des résultats 2023 ci-dessus.

Délibération n°2024CS004

Vote des Budgets Primitifs 2024 (Budgets Général et Eau)

Monsieur le Président rappelle la dissolution au 31 décembre 2023 des budgets RPI et CLSH. Le Comité syndical prend connaissance des propositions relatives au Budget Primitif 2024 pour les budgets Général et Eau, sur présentation de Monsieur le Président.

Ce dernier apporte des précisions, pour le Budget Eau, notamment sur les propositions de travaux prévus à la section investissement qui sont détaillés, ainsi que sur les Restes à réaliser.

Le Budget Primitif 2024 pour la compétence Générale est arrêté comme suit :

Budget Primitif 2024 :	Fonctionnement :	1 932.00 €
Budget Général	Investissement :	0.00 €

Le Budget Primitif 2024 pour la compétence Eau est arrêté comme suit :

Budget Primitif 2024 :	Fonctionnement :	564 074.94 €
Budget Eau	Investissement :	323 050.94 €

Le Comité syndical, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents soit 12 voix pour :

- **Adopte** les budgets primitifs pour l'exercice 2024 présentés pour les compétences Générale et Eau.

Délibération n°2024CS005

Principe de demande de versement d'acompte sur travaux de branchement neuf

Monsieur le Président rappelle la procédure administrative en vigueur s'agissant des demandes par les abonnés de raccordement au réseau public d'eau potable du Syndicat ou de modification des installations de branchement existantes pour convenance personnelle (travaux en domaine privé etc...) ;

Le demandeur adresse au secrétariat du Syndicat son dossier complété accompagné des pièces justificatives demandées. A réception, le secrétariat sollicite son prestataire technique afin que soit établi un devis qui est ensuite transmis au demandeur.

Dès réception du devis « bon pour accord » de l'abonné, le secrétariat déclenche l'intervention de son prestataire. Dès lors que les travaux sont terminés, le prestataire adresse sa facture au Syndicat, qui adresse alors sa propre facture à l'abonné.

Dans le but d'encadrer la procédure actuelle et historique du Syndicat et afin de se prémunir d'éventuels impayés, Monsieur le Président propose au Comité de valider le volet de la procédure consistant à exiger du demandeur le paiement d'un acompte de 50% du montant TTC total des travaux à la signature du devis. Le solde reste à régler en fin de travaux, avant mise (ou remise) en service du branchement concerné.

Vu l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2023 portant approbation des nouveaux statuts du Syndicat de la Haute Vallée de la Lawe à compter du 01 janvier 2024,

Vu l'article 2 des nouveaux statuts attribuant au Syndicat l'exercice de la compétence "Production, traitement, adduction et distribution de l'Eau potable",

Sur proposition de Monsieur le Président, le Comité syndical, à l'unanimité de ses membres présents soit 12 voix pour :

- **Emet un avis favorable** à la procédure mise en place, s'agissant notamment de l'exigence du versement d'un acompte de 50% du montant TTC des travaux par l'abonné au moment de la signature du devis ;
- **Décide** que Monsieur le Président est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Points d'information

❖ Travaux prévus au budget (investissement) pour 2024 :

	Crédits 2023 Restes à réaliser	Crédits 2024
Renouvellement canalisation distribution rue de La Rochelle La Comté	64 097,14 €	
Renouvellement de branchements plomb rue de La Rochelle La Comté	19 710,80 €	
Réfection de l'étanchéité - Réservoir de Monchy Breton		50 000,00 €
Diagnostic sur l'état des forages - Rocourt et Houvelin		46 000,00 €
Sécurisation des installations - Réservoir de Monchy Breton		40 000,00 €
Renouvellement des branchements plomb - La Comté		25 000,00 €
Remplacement de 2 débitmètres de sectorisation - Bajus et La Comté		10 000,00 €
Remplacement d'une pompe de forage - Rocourt		8 500,00 €
Remplacement d'un débitmètre sectorisation - Houvelin		3 000,00 €
Mise en place d'éclairage - Forage Rocourt		1 700,00 €
Total	83 807,94 €	184 200,00 €
		268 007,94 €

Précisions :

- Travaux d'étanchéité réservoir Monchy = problème découvert sur les manchettes de scellement lors du nettoyage de la cuve en octobre 2023.
Point particulier expliquant le montant des travaux = désamiantage nécessaire. Dossier technique à disposition si besoin
Possible financement à hauteur de 40% par l'Agence de l'Eau (dossier de demande de subvention en cours de montage)
- Diagnostic forages = choix de l'option la plus complète comprenant le diagnostic complet des 3 forages par passage de caméra + rapport avec préconisations + restitution par l'hydrogéologue.
Devis adressé par VEOLIA, en attente de retour d'autres prestataires pour comparaison des tarifs.
- Sécurisation des installations réservoir Monchy Breton (non retenu en 2023) = travaux pour la sécurité des Agents intervenants (barrières, garde-corps etc...) + porte accès à remplacer car plus étanche (prolifération de mouches).

- Branchements plomb La Comté : 10 à 12 branchements renouvelés. Rues envisagées : rue du Château, rue du Moulin, rue du 8 mai.
Travaux à programmer en concertation avec la Mairie.

Mesdames et Monsieur le Maire des communes de Bajus, Beugin et La Comté expriment leur surprise à la vue du montant des travaux à engager sur le Château d'Eau de Monchy-Breton, alors qu'il avait été annoncé au moment de l'intégration de l'ex Syndicat Monchy-Breton – La Thieuloye que les installations ne nécessitaient pas de gros travaux.

Monsieur le Président rappelle que ces travaux sont nécessaires et urgents car les problèmes relevés mettent en péril l'alimentation en eau potable de Monchy Breton et La Thieuloye à très court terme. Il rappelle que dans le cadre de l'Appel à Projets « réduction des fuites dans les réseaux et réservoirs d'eau potable » lancé par l'Agence de l'Eau, une subvention de l'ordre de 40 % du montant des travaux pourrait être accordée au Syndicat.

Madame la Maire de La Comté exprime son mécontentement du montant alloué au renouvellement des branchements plomb pour 2024. Elle souhaite qu'un état des lieux des branchements restants à renouveler sur sa commune soit réalisé.

Monsieur le Président rappelle que les montants prévus au budget primitif peuvent tout à fait être modifiés en cours d'exercice si nécessaire. Il indique également que les devis concernant les travaux de diagnostic des forages et de sécurisation des installations du réservoir de Monchy Breton vont être mis en concurrence, ce qui pourra permettre de dégager des crédits supplémentaires à allouer à des renouvellements supplémentaires de branchements plomb sur la commune de La Comté.

❖ **Point d'actualité sur l'Eau : qualité et quantité + Bilan 2023**

Qualité : Bilan ARS bons depuis le début de l'année.

Alerte présence métabolite Chlorothalonil R471811 sur les 2 forages.

Quantité : Voir bilans 2023 en annexe

❖ **Reprise et délégation de la compétence Eau par la CC des Campagnes de l'Artois au 1^{er} janvier 2026**

Sollicitation par le bureau d'étude KPMG mandaté par les Campagnes de l'Artois.

Reprise de la compétence Eau potable par la CC au 1er janvier 2026 pour la commune de Magnicourt et délégation automatique au Syndicat (même schéma qu'actuellement pour Bajus Beugin et La Comté avec la CABBALR).

Nécessité de réélire le bureau et de réécrire les statuts du SHVL au 1^{er} janvier 2026...

Ternois.com ne s'est à ce jour pas encore prononcée pour Monchy-Breton et La Thieuloye.

❖ **Questions diverses**

Monsieur le Maire de Bajus informe l'Assemblée que la CABBALR a fixé par délibération de son Conseil Communautaire du 12 décembre 2023 un prix de vente de l'eau potable à ses abonnés de 1.70 € HT / m³ applicable au 1^{er} janvier 2026. Ce tarif paraît plus attractif que celui pratiqué par le Syndicat HVL qui est de 1.93 € HT / m³ depuis le 1^{er} juillet 2023.

Un point sur le prix de l'eau et les éléments facturés aux abonnés sera à mettre à l'ordre du jour du prochain Comité syndical HVL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

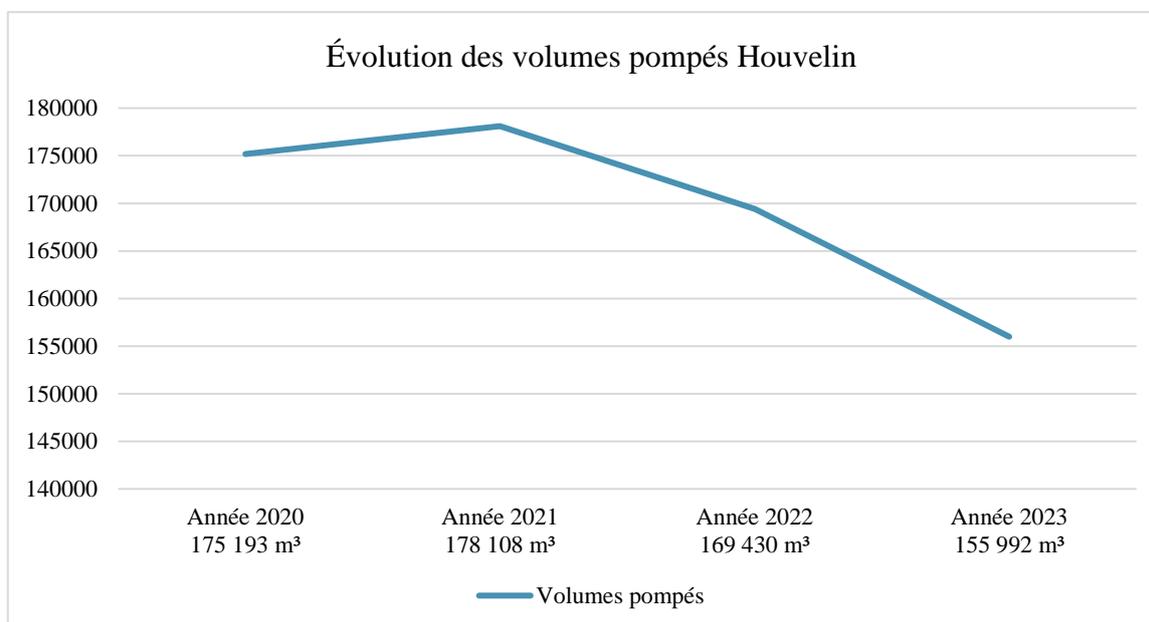
**Le Président du Syndicat HVL,
Pierre GUILLEMANT.**



SYNTHÈSE VOLUMES ET RENDEMENT DES RÉSEAUX 2023

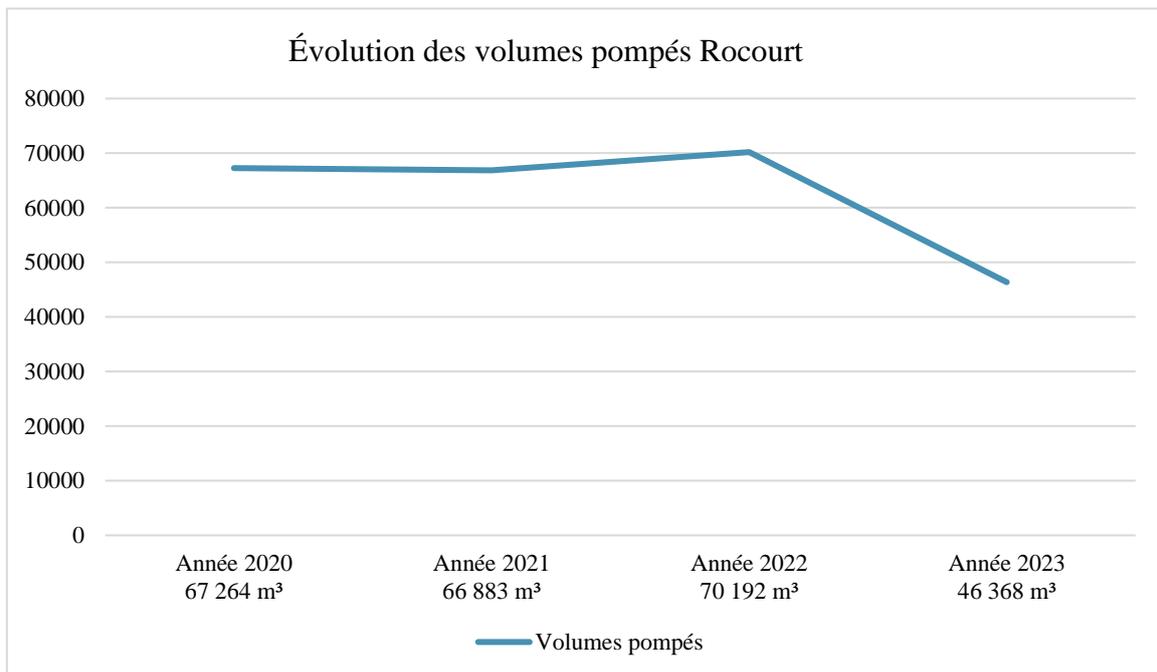
➤ Les volumes produits

- Les volumes produits Houvelin



Sur l'année 2023, 155 992 m³ d'eau ont été produits à la station de pompage d'Houvelin. On constate que la diminution des volumes d'eau produits amorcée en 2022 se poursuit. Elle peut être expliquée par l'efficacité de la sectorisation de la sectorisation complémentaire installée fin 2021 et en 2022, permettant une surveillance accrue du réseau, facilitant la détection de fuites et permettant leur prise en charge immédiate.

- 6.1.2 – Les volumes produits Rocourt



Sur l'année 2023, 46 368 m³ d'eau ont été produits à la station de pompage de Rocourt.

Ce volume produit, qui avait augmenté en 2022 (+5%), a considérablement diminué en 2023 (-34%). Cela est dû sans nul doute à la réparation de plusieurs fuites historiques en décembre 2022 et janvier 2023 (La Thieuloye).

➤ **Les volumes achetés**

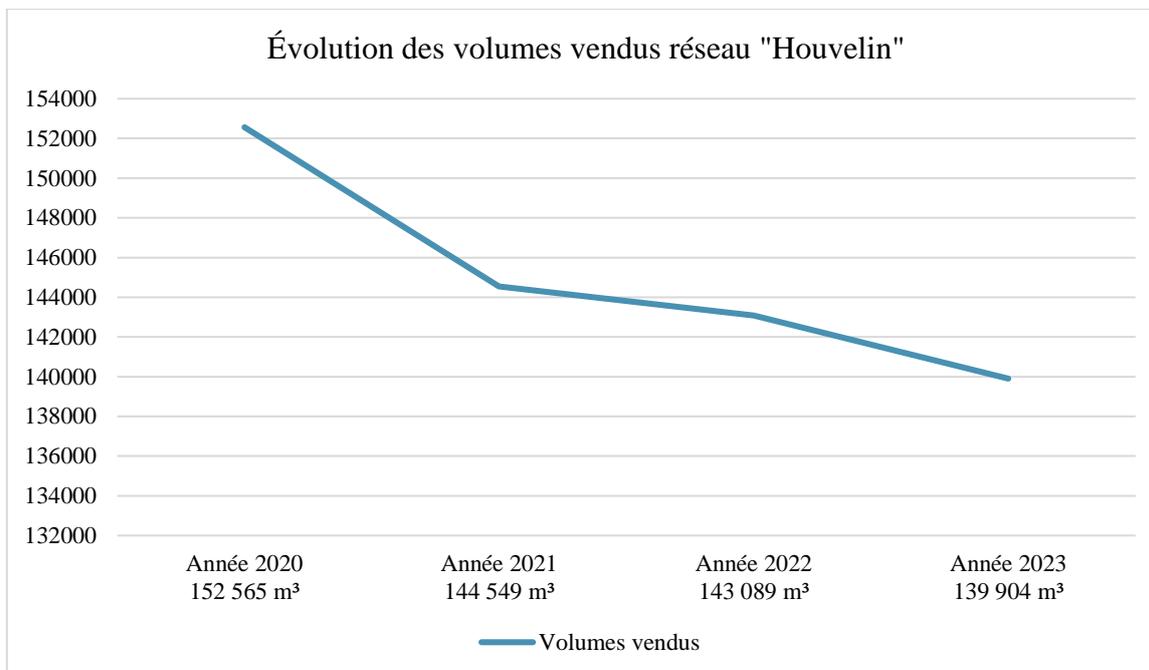
En 2023, 561 m³ ont été achetés à la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (ayant repris la compétence Eau potable de l'ex SABALFA) pour les 4 clients de la rue André Flament à Beugin étant alimenté depuis le réseau d'Houdain.

En 2022, ce volume était de 569 m³, et de 656 m³ en 2021.

➤ **Les volumes vendus**

- Les volumes vendus Houvelin

En 2023, 139 904 m³ d'eau ont été vendus par le Syndicat côté Houvelin (93 593 m³ vendus aux abonnés + 46 311 m³ vendus en gros à la CABBALR pour alimenter la commune de Diéval).

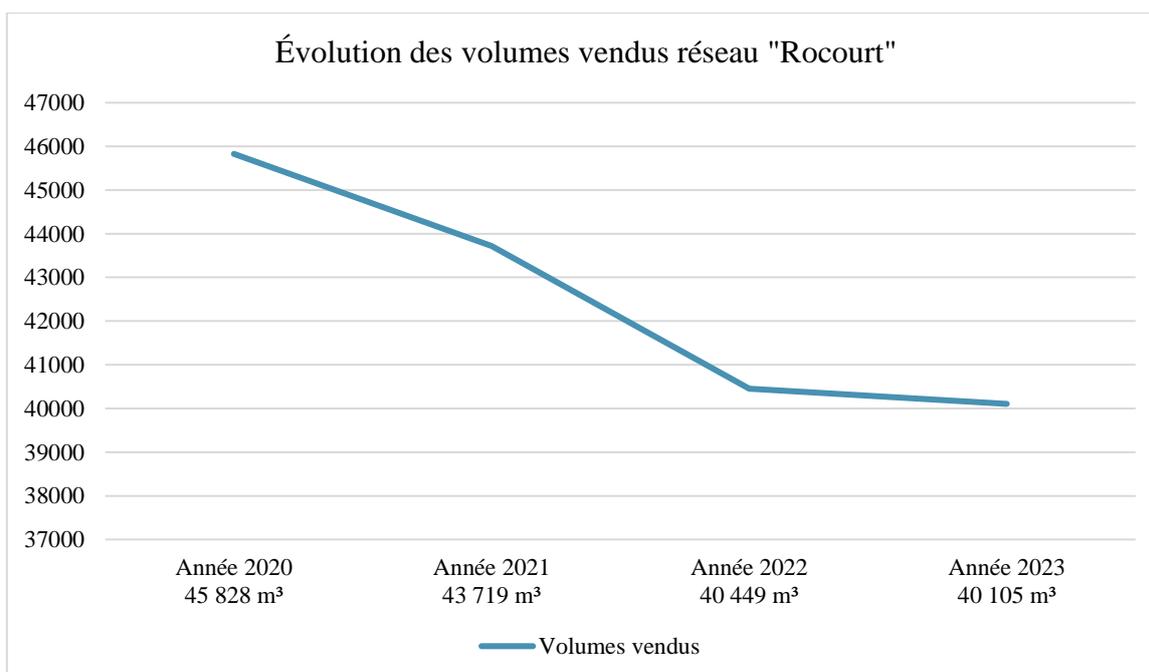


Les volumes d'eau vendus sont en baisse constante depuis 2020.

Cette baisse peut s'expliquer par un volume vendu 2020 exceptionnellement élevé du fait de la présence des abonnés à leur domicile pendant la période de confinement, par une baisse constante des fuites après compteur chez les abonnés, mais également par une prise de conscience de la population sur la nécessité d'économiser la ressource en eau. Les volumes vendus en gros à la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) pour la commune de Diéval reste quant à eux constants.

- Les volumes vendus Rocourt

Sur l'année 2023, 40 105 m³ d'eau ont été vendus aux abonnés du Syndicat côté Rocourt.



Comme sur le premier réseau, cette baisse peut s'expliquer par un volume vendu 2020 exceptionnellement élevé, mais également par les changements de comportement des abonnés plus sensibles qu'auparavant à la nécessité d'économiser la ressource.

➤ **Les rendements de réseau**

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes d'eau introduits (produits ou achetés) dans le réseau qui est consommée ou vendue (aux abonnés du Syndicat ou vendue en gros).

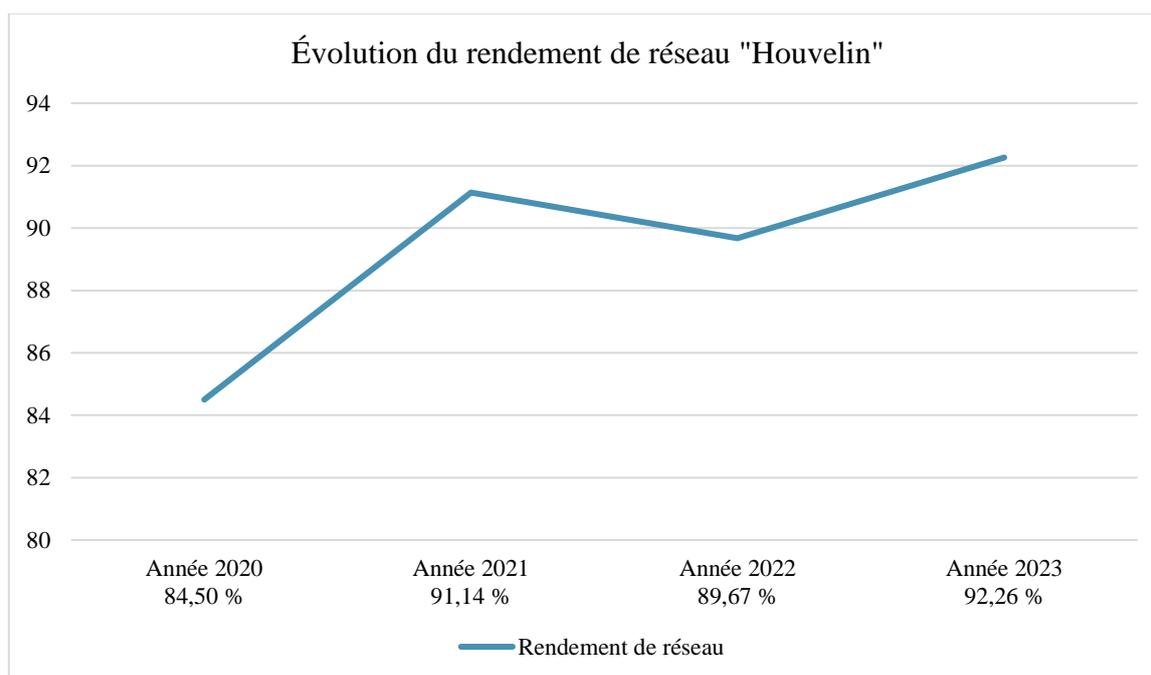
Il se calcule ainsi :
$$\frac{m^3 \text{ vendus}}{m^3 \text{ produits} + m^3 \text{ achetés} - m^3 \text{ services}} \times 100$$

Les volumes « services » sont les volumes non vendus mais utilisés pour l'entretien du réseau (purges), le nettoyage des installations (filtres, cuves de réservoirs) ou encore en cas d'utilisation ou de test des poteaux d'incendie.

- Le rendement de réseau Houvelin

Volumes vendus 2023 (abonnés SHVL + vente en gros CABBALR)	139 904 m ³
Volumes produits 2023	155 992 m ³
Volumes achetés 2023	561 m ³
Volumes usines / services 2023	4 920 m ³

$$\frac{m^3 \text{ vendus}}{m^3 \text{ produits} + m^3 \text{ achetés} - m^3 \text{ services}} \times 100 = \frac{139\,904}{155\,992 + 561 - 4\,920} \times 100 = 92.26 \%$$



Le rendement de réseau côté Houvelin est assez stable et plutôt très bon, le rendement moyen des réseaux de distribution d'eau potable en France métropolitaine étant de 81.50 % en 2021 (source SISPEA).

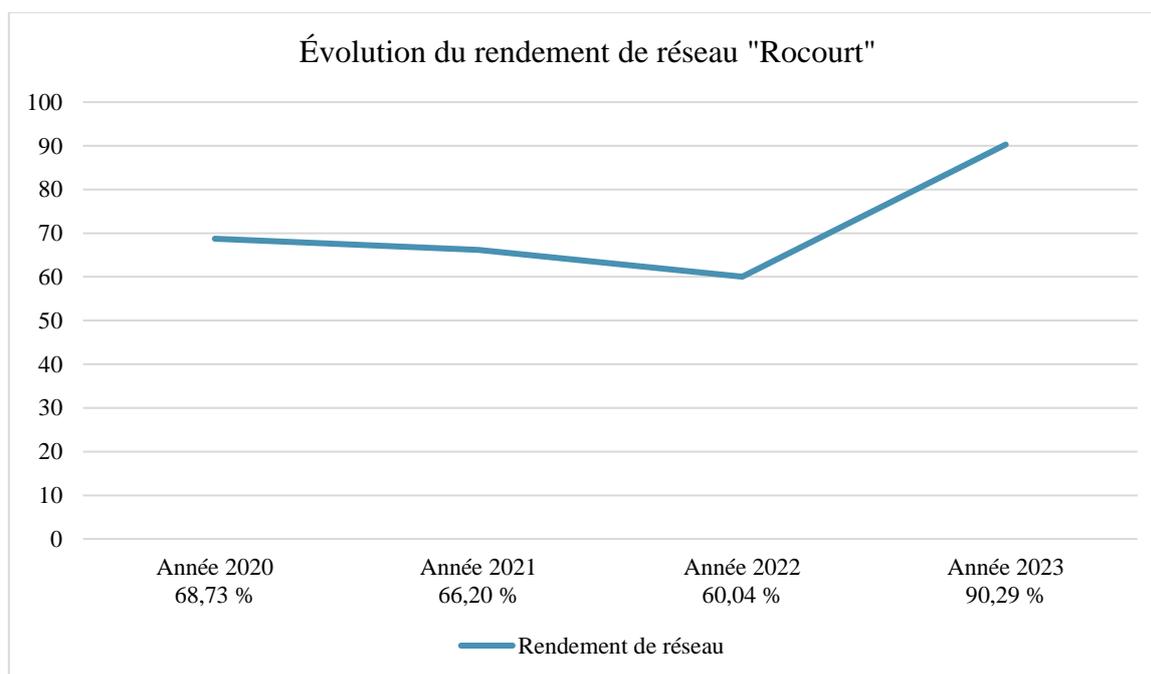
Son calcul peut encore être affiné, notamment s'agissant de la méthode de comptage des volumes usines / services.

Le système de sectorisation perfectionné cette année a bien permis une détection et donc une prise en charge encore plus rapide des fuites, ce qui a amélioré encore le rendement de réseau.

- Le rendement de réseau Rocourt

Volumes vendus 2023	40 105 m ³
Volumes produits 2023	46 368 m ³
Volumes achetés 2023	-
Volumes usines / services 2023	1 950 m ³

$$\frac{m^3 \text{ vendus}}{m^3 \text{ produits} + m^3 \text{ achetés} - m^3 \text{ services}} \times 100 = \frac{40\,105}{46\,368 - 1\,950} \times 100 = 90.29 \%$$



On observe une très impressionnante amélioration du rendement de réseau côté Rocourt.

La découverte et la prise en charge de fuites historiques en décembre 2022 et janvier 2023 grâce au nouveau système de sectorisation nous ont permis d'obtenir un rendement de réseau excellent et largement supérieur à la moyenne nationale.